

NOS CONSEILS ET INFOS PRATIQUES

Cette rubrique doit vous permettre de ne rien oublier et de préparer votre déménagement en toute sérénité.

1. Démarches à effectuer

- Faire transférer les comptes bancaires, postaux.
- Assurer votre nouveau logement.
- Résilier les contrats service des eaux et EDF, demander des nouveaux contrats dans votre nouveau logement.
- Résilier l'abonnement téléphonique et ouvrir une nouvelle ligne.
- Demander éventuellement la prime de déménagement de votre employeur, CAF.
- Si vous êtes locataire, prendre rendez-vous pour faire l'état des lieux.
- Indiquer votre nouvelle adresse à votre centre de sécurité sociale, à la CAF, à votre mutuelle, aux impôts, à votre employeur, à votre compagnie d'assurance, au centre de redevance TV (câble...), aux PTT pour faire suivre votre courrier.
- Modifier également l'adresse sur votre carte grise, passeport...
- S'inscrire sur la liste électorale.

2. Préparation du déménagement

- Les jours qui précèdent le déménagement:
- Consommer les aliments conservés dans le congélateur et le réfrigérateur, il est préférable de les transporter vides.
- Préparer le plan d'implantation des meubles de votre nouveau domicile.
- Utiliser des cartons solides s'ils ne sont pas ceux du déménageur, prêtés gracieusement, utiliser du ruban adhésif pour les fermer.
- Attention au temps pris pour effectuer tout l'emballage, surtout lorsque le déménagement devient un moment privilégié pour faire le tri.
- Marquer clairement les cartons que vous emballez vous-même en indiquant le contenu et la destination (chambre, cuisine...)
- Ne pas mettre d'objets explosifs, dangereux, inflammables dans les cartons, ni d'objets fragiles sans protection.
- Prévoir de conserver avec vous les bijoux, monnaies et valeurs.
- Démontez vos appareils électriques et électroniques (Hi-Fi, ordinateur, console...) et garder les câbles.
- Selon la formule de déménagement choisie, ôter les rideaux et tringles, appliques, lustres, objets fixés au mur.
- Scotcher les clés des différents meubles au fond des tiroirs ou armoires correspondantes.
- Arroser les plantes en quantité suffisante.

3. Le jour du déménagement

- Votre présence est indispensable pour faire le tour du domicile et préciser certains éléments (les objets à ne pas emporter, les objets ou meubles très précieux...), contrôler l'ensemble des pièces à la fin du chargement pour vérifier que rien n'a été oublié (garder le matériel nécessaire pour nettoyer le logement), penser à fermer l'eau et le gaz, le compteur d'électricité, les volets.